



## Dans la tempête...



Ce Comité technique (en format CHSCT) avait quelque chose d'un peu surréaliste. En effet, il se tenait le lendemain du groupe de travail missions / avenir (... ou pas!?) de la DGDDI. Or, ce fut un peu *business as usual*. Alors qu'il n'y a pas grand-chose « d'usuel » dans le temps qui viennent...

Cependant, l'ensemble des sujets au menu n'avait rien de négligeable, à commencer par le point sur la crise sanitaire.

Les organisations syndicales ont d'ailleurs tenu à ce que l'ordre du jour soit un peu plus ramassé que ce qui était annoncé préalablement afin de pouvoir traiter convenablement chaque thématique exposée en séance.

L'introduction sur la crise sanitaire a été l'occasion pour la DG de faire quelques rappels sur le télétravail, l'aménagement d'horaires, les personnes isolées et les personnes vulnérables (*détails en p3*).

Sommaire	
Tract/résumé :	p1
Annexe - déclaration préalable :	p2
Ordre du jour :	pp 3-5
I - Point de situation Covid :	p3
II - Gaz toxiques dans les conteneurs :	p4
III - Équipement des agents SURV :	p4
IV - Immobilier :	p4
V - Observatoire interne :	p5

Le cœur des échanges a ensuite concerné des points qui avaient été portés par les personnels ainsi que par leur représentation :

- **L'équipement des agents et l'immobilier, thématiques issues du mouvement de 2019.** Il y a des progrès sur ces sujets, des chantiers avancent (au sens propre et figuré) mais encore de façon trop limitée. En d'autres termes, tout le monde ne pourra pas bénéficier des progrès et pas tout de suite, malgré le *plan de relance* octroyant certaines marges budgétaires (*détails en p4*)... Parmi d'autres situations, SOLIDAIRES a porté le dossier de la brigade du Bourget, emblématique du peu de cas fait aux personnels ainsi que du service rendu aux usagers, et de l'image de l'administration qui leur est renvoyée.
- **La protection des personnels face au gaz toxiques dans les conteneurs.** Un projet de convention-cadre DGDDI-INRS (Institut national de recherche et de sécurité) est en cours de finalisation avec plan d'actions, contributions des parties et comité de pilotage. On progresse donc au niveau national, au moins sur la volonté de faire. Mais là encore, le principal écueil résidera dans ce que décideront de faire nos « partenaires » à l'international et notamment au niveau de l'Union européenne (UE).

Dernier point, l'**observatoire interne** (campagne 2020) : document bien fait, transparent (il y est reconnu que le rythme du changement est « *trop rapide* », que la DGDDI « *n'évolue pas dans le bon sens* »). Malheureusement au delà des bons constats, il n'y a aucune prise en compte (*détails en p5*) ! Le dossier des missions fiscales est là pour en témoigner : en pleine tempête, le transfert est amplifié !

## Annexe : notre déclaration préalable



**Comité Technique de Réseau**  
**du mercredi 21 octobre 2020**



Conditions de travail

Liminaire

Madame la présidente,

Nous serons brefs, et directs.

Nous sommes aujourd'hui réunis pour un Comité technique de réseau (CTR) spécial Conditions de travail.

L'ordre du jour est dense, mais la qualité du dialogue social beaucoup moins.

Ce CTR est réuni uniquement sur des *points d'information*.

Les documents de travail sont indigents ou inexploitable, hormis les points :

- *habillement* (issu de la mobilisation des agents et du travail en CHSCT-Ministériel) ;
- *et protocole d'accord avec l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) – sur la fumigation –*

Le rapport du cabinet *Alixio* de 200 pages sur le traitement de la crise sanitaire ? Un satisfecit. Et un 2<sup>d</sup> scandale après celui du coût – à 6 chiffres – pour les deniers publics. Nous renouvelons ici notre soutien à l'expertise demandée par le CHSCT-Ministériel.

Le point immobilier ? Un bon début et immanquablement une amélioration pour les sites sélectionnés.

Mais le budget de 20 millions d'euros aurait dû être renouvelé chaque année jusqu'en 2024 pour escompter toucher un nombre de sites conséquent sur le territoire ! À défaut nombre de sites demeureront des passoires thermiques.

Mais revenons sur le plan quinquennal. Hier il en fut question en groupe de travail (GT) en matière de missions. Ou plutôt pour être plus précis : d'abandon de missions.

Quel est votre message général adressé ce jour aux personnels, et à leurs représentants, en matière de conditions de travail pour les années à venir ?

Uniquement des *points d'information* ? Pas de réelle discussion ?

Si c'est le cas, épargnons-nous au moins les « retrouvailles » prévues dans 2 jours, pour une 9<sup>e</sup> audioconférence hebdomadaire Covid, puisque nous en parlerons ce matin.

Le moindre des égards que vous devez aux personnels est de leur laisser le temps d'encaisser le choc des annonces d'hier.

Montreuil, le mercredi 21 octobre 2020  
La délégation SOLIDAIRES Douanes



# I – Crise sanitaire : point de situation Covid-19



## A) Synthèse des recommandations émises depuis la rentrée



### 1°) Présentation

Il a été procédé à quelques rappels de la « littérature » abondante de la DG face à la crise. On peut notamment citer ici les instructions suivantes :

- **Le télétravail (TT) de 2 à 3 jours ne doit pas être refusé à l'agent** (sauf fonctions non télétravaillables bien sûr), **quel que soit le nombre de demandeurs**. *Nota bene : le médecin de prévention peut préconiser 5 jours de TT, même si l'agent n'entre pas strictement dans les critères de vulnérabilité*
- **Aménager les horaires est une nécessité.**
- **Attention extrême aux agents vulnérables.** Les solutions possibles sont : l'aménagement de poste (si l'agent le souhaite) – le télétravail – l'arrêt de travail en Autorisation spéciale d'absence (ASA).
- Une vigilance est également de mise pour les collègues qui seraient susceptibles de se retrouver en **situation d'isolement**.



### 2°) Commentaires SOLIDAIRES

*Cela fait incontestablement de lourdes responsabilités pour les encadrants. Mais ces derniers sont là pour ça ! Ou alors il fallait qu'ils choisissent de faire autre chose dans la vie...*

*En tout état de cause, il faut que ces derniers soient conscients qu'ils prennent plus de risques à ne pas agir en fonction du contexte qu'à essayer de maintenir des schémas inadaptés à ce temps de crise ou à être trop frileux (en l'espèce, ladite frilosité rime assez furieusement avec stupidité...).*

*S'agissant du télétravail, la DG fera un suivi plus étroit (nombre de jours de télétravail) pour voir si son application correspond à ce qui est demandé. À bon entendeur...*



### 3°) Alerte sur les masques DIM

#### Problématique

Cela concerne un produit de conservation du masque qui serait nocif. On attend toujours le résultat de l'expertise de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES). Cela fait plus d'une semaine d'ailleurs qu'on attend. Encore une belle preuve de la puissance de l'État ...

#### Préconisation

Dans l'attente, leur distribution a été stoppée et il est demandé de ne pas les utiliser.



## B) Rapport *Alixio* : une petite dédicace...



### 1°) Présentation

#### Recours au privé

Cet Etat est d'une réactivité sans faille : en pleine crise, il a immédiatement mandaté un cabinet privé pour voir si l'administration avait été réactive face à la crise.

C'est sûrement une forme de participation à la relance économique qui n'ose pas dire son nom...

#### Réalité enjolivée

Ce cabinet, qui avait aidé la direction de France Telecom (c'est ce qui s'appelle de solides références...), a pondu un rapport aussi joli qu'inconsistant. Mais dont la trame directrice est : « globalement, tout s'est très bien passé ».

Voilà donc de l'argent public bien employé...



### 2°) Commentaires

#### Direction générale

La Dg qui voulait voir, à l'aide de cet audit, s'il y avait eu de l'hétérogénéité dans l'application des mesures, en est pour ses frais (enfin, ceux de Bercy et donc du contribuable pour être plus précis...). Avec une pudeur de violette, elle admet qu'elle n'en fera pas grand-chose.

Pour reprendre un terme qu'elle affectionne, « c'est décevant » (traduction en clair : c'est de la daube...).

#### SOLIDAIRES

*Voilà un excellent constat pour arrêter cela, d'autant plus que la mécanique vire à l'auto-exonération, alors même qu'on était dans un entre-deux de la crise. Et là, l'exercice est douteux...*

*On n'a rien dans l'absolu contre une analyse, ni un retour d'expérience. Mais, en tout état de cause, pas dans ces conditions-là.*



## II – Gaz toxiques dans les conteneurs



### 1°) Présentation

Ce n'est pas du ressort de la crise sanitaire, mais c'est quand même du domaine de la santé. Il s'agit de la thématique des gaz nocifs dans les conteneurs.

#### Protocole DGDDI-INRS

La Douane va développer le sujet notamment dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS).

C'est loin d'être anecdotique. Il a été relevé que 10 % des conteneurs contiennent des gaz dangereux issus, soit de la fumigation (traitement contre les nuisibles), soit des dégagements des marchandises elle-même (colle utilisée par exemple).

#### Origine, périmètre et limites

Ce sujet qu'un syndicat qu'on ne nommera pas (mais dont l'acronyme comporte les lettres C, G et T) a beaucoup porté, est à la fois une question de protection des agents des Douanes, des autres salariés et intervenants et une thématique liée au contrôle des échanges, registre douanier par excellence.

Il est à creuser, si possible dans une dimension européenne, afin d'éviter les détournements de trafic.



### 2°) Commentaires SOLIDAIRES

*En quête désespérée d'un brin d'optimisme par les temps qui courent, on peut noter qu'on va plutôt dans le sens du progrès. En effet, quand on a commencé à s'intéresser au sujet, soit il y a une quinzaine d'années, la première réaction du côté des autorités, a plutôt été de planquer la saleté sous le tapis, au nom de la sacro-sainte attractivité des installations françaises. Enfin une prise de conscience qu'on espère voir faire école ?*



## III – Équipements des agents de la Surveillance



### 1°) Présentation

Il s'agit là d'une suite de l'accord du 17 mai 2019. On peut dire que, sur ce point, la DG a rempli le contrat, même s'il reste encore l'essentiel à rendre visible aux yeux des agents, à savoir le déploiement.

#### Gilets

Du côté du gilet porte-plaques, on devrait passer d'un poids de 11 kg à 5. Belle amélioration pour le quotidien ! 18 tailles de Gilets Pare-Balle (GPB) seront disponibles. Si aucune ne convient, des commandes sur mesure seront possibles (un message *Aladin* devrait préciser tout cela)

#### Armes et véhicules

Pour l'emport de l'arme longue, l'ambition est de doter les unités d'un support amovible.

Par ailleurs, nous aurons des véhicules « spécial HK », à savoir 34 VW Sharan (la Douane s'embourgeoise ou est-ce un tropisme germanique insidieux ?!), pour un transport plus commode et sécurisé.

#### Ceinturons/housses

Enfin des travaux sont en cours pour un ceinturon plus souple avec une fermeture plus adaptée.

Idem pour les housses de GPB.



### 2°) Précisions et commentaires

#### Méthodologie

Des groupes utilisateurs seront mis en place pour évaluer tout cela, dans l'optique d'un groupe de travail de synthèse à l'horizon février ou mars 2021.

#### En OPCO : bientôt...

La DG indique qu'elle ne perd pas de vue le lancement d'un chantier sur le même thème pour les OP/CO. *Mais il devrait plutôt intervenir une fois que celui de la SU sera bien avancé, en raison des ressources qu'il faut mobiliser pour ces travaux...*



## IV – Immobilier



### 1°) Présentation : Le sujet comporte deux volets.

**Le premier volet est une avancée directe du conflit de 2019.** Il porte sur 53 projets (la liste nous sera communiquée) pour un montant de 25 millions d'euros. 5 projets sont de très grande ampleur : Saint-Louis / l'hôtel des Douanes de Bordeaux / Hendaye / le CID / la DNSCE.

**D'autres (32 projets) sont plus modestes et sont liés au plan de relance** (rénovation thermique par exemple).

Enfin, et cela mérite d'être souligné, l'Etablissement public administratif (EPA) Masse n'a pas été oublié, avec 16 projets pour un montant total de 7,5 millions.



### 2°) Précisions et commentaires

Ensuite, il y aura une action régulière annuelle. Le montant habituel d'investissement immobilier est de 10 millions. La Dg va négocier pour essayer d'augmenter son enveloppe.

*Certes, ce ne sera pas les 25 millions du coup de pouce exceptionnel. Mais on peut quand même nourrir quelques espoirs, la Douane étant loin d'être l'administration la mieux logée de France et de Navarre.*



# V – La Douane sous le regard de l'Observatoire...



## 1°) Présentation décalée...

Grand moment : la « livraison annuelle » de l'observatoire interne (campagne 2020).

Et là, suspension de séance, pour laisser entrer à la surprise générale, un chariot contenant forces produits psychotropes, stupéfiants divers et autres boissons (très fortement) alcoolisées. La Dg nous invite à consommer sans modération, tout en se roulant elle-même un « bedo » d'une taille fort généreuse.

Nous autres, vaguement agents des Douanes, sommes quelque peu choqués de la scène et de l'irruption de marchandises prohibées (ou régulées) dans ce saint des saints de l'administration douanière.

Après avoir lâché un « *fais tourner !* » à l'un de ses sous-dit, notre grande cheffe vénérée nous explique, dans les volutes frelatées que, pour lire ce rapport, il vaut mieux être dans un état paranormal...(\*)

(NDLR : les quelques lignes qui précèdent sont purement fictionnelles et sûrement engendrées dans les méandres d'un cerveau syndical malade, abruti par l'enchaînement des réformes).



## 2°) ...Et décalage entre le (bon) constat et la prise en compte (absente)

... Mais force est de reconnaître que ledit rapport envoie du lourd, si on se permet cette petite trivialité.

Pour être juste, les dernières fournées n'étaient pas des plus réjouissantes. Mais là, on s'enfoncé manifestement. Les indicateurs atteignent des niveaux catastrophiques (à la seule exception de la motivation des agents). La confiance n'y est plus. Même l'encadrement ne cache pas son désarroi. Cela va du cadre sup jusqu'à l'encadrant B en SURV.

Le sentiment général est celui d'une dégradation constante, avec de lourdes inquiétudes pour l'avenir.

Le contexte global renforce peut-être encore ces sentiments. Mais, à notre sens, il n'explique pas tout.

Il y a aussi une profonde défiance. Et, sujet (un peu) nouveau, quelque chose qui ressemble à quasi des *emplois à la noix* (« bullshit jobs »). Ou, à tout le moins, des éléments d'activité professionnelle qui paraissent dénués de sens aux yeux des agents.



## 3°) Commentaires

DG

IBL admet que la lecture du rapport est plus que préoccupante. Mais elle pouvait difficilement faire autrement tant le constat est cinglant. Dans un élan (désespéré?) d'optimisme, elle dit qu'on peut améliorer les choses (elle devrait d'ailleurs élaborer un plan en 6 axes). On lui souhaite bien du plaisir... (pour rester dans la thématique ci-dessus) On s'en refait un p'tit, Isabelle? (\*)

SOLIDAIRES

*Plus sérieusement, il y a une cohérence parfaite, si l'on peut dire, entre le contexte et l'état moral. Et ce n'est pas à coups sauvages de transferts de missions, qu'on accomplissait à la satisfaction générale semble-t-il, qu'on va améliorer les choses...*


**Cela fait bientôt 30 ans que la DGDDI encaisse réforme sur réforme.**

**La plupart d'entre elles n'ont rien amené ou, en tout état de cause, rien de concluant aux yeux de celles et ceux qui font vivre ce service.** La Douane est une administration qui subit, tout en faisant montre d'un très grande capacité d'adaptation. Il y a donc un déséquilibre entre ce qu'on a accompli et le sort qu'on nous réserve régulièrement.

**Si une très grande partie des agents publics (enseignants, policiers, soignants, ...) font état de la dégradation de leurs conditions de travail et d'un quotidien beaucoup plus âpre, il y a une spécificité de la DGDDI.** En effet, l'essence des métiers cités plus haut n'est pas remise en cause. La DGDDI, pour sa part, est plutôt une forteresse assiégée, dont les défenseurs se demandent quand et comment viendra le prochain coup.

**Or, personne ne conteste l'engagement des agents et le fait que les thématiques douanières, dans un monde aussi moderne qu'incertain, sont plus que pertinentes.**

**Pour l'ensemble de ces raisons, il appartient à l'État et aux politiques de trouver une solution et d'offrir enfin une réelle perspective aux agents.** À défaut, les observatoires annuels à venir ne pourront que rivaliser dans ce registre mortifère, ce dernier épithète n'étant pas utilisé à la légère.

 **Pour SOLIDAIRES siégeaient :** Morvan Burel (titulaire), Fabien Milin (suppléant), Philippe Bock et Yannick Devergnas (experts). **Pour plus de précisions, les contacter.**

(\*) promis, juré ! Aucun PVS pour détention de stupés n'a été rédigé à l'encontre de l'élite de l'encadrement douanier, ni à celui des militants syndicaux !!

## **Dans la tempête...**



**Syndicat SOLIDAIRES Douanes**

93 bis rue de Montreuil, boîte 56 – 75011 PARIS

tél : 01 73 73 12 50

site internet : <http://solidaires-douanes.org>

courriel : [contact@solidaires-douanes.org](mailto:contact@solidaires-douanes.org)